

Cote du document: EB 2021/133/R.16
Point de l'ordre du jour: 11 a)
Date: 17 août 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Examen à mi-parcours du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Guoqi Wu

Vice-Président adjoint par intérim
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2880
courriel: g.wu@ifad.org

Raniya Sayed Khan

Conseillère technique principale
du Vice-Président adjoint
téléphone: +39 06 5459 2954
courriel: r.sayedkhan@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle
institutionnelle et relations avec les
États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente-troisième session
Rome, 13-16 septembre 2021

Pour: **Examen**

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	Un contexte plus tendu pour les activités de développement dans le monde	1
III.	Le cadre stratégique reste pertinent et revêt plus encore un caractère d'urgence	5
IV.	Bilan des progrès accomplis au regard des principes directeurs du cadre stratégique	8
	A. Encore plus	10
	B. Encore mieux	11
	C. De manière encore plus avisée	13
V.	Doubler l'impact d'ici à 2030: concrétiser les ambitions de FIDA12 et au-delà	14

I. Introduction

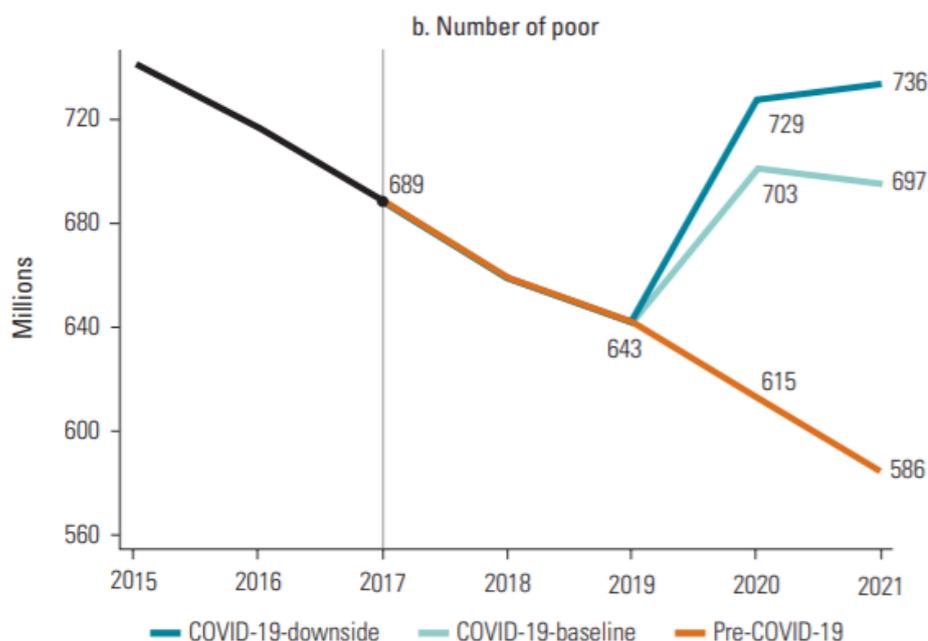
1. L'actuel cadre stratégique du FIDA, cinquième du nom, couvre la période 2016-2025. Étant donné qu'il s'agit du premier cadre décennal de l'institution, il a été convenu, dans le texte même du cadre stratégique et dans le prolongement des engagements pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11), de procéder à un examen à mi-parcours afin de déterminer si le document demeure pertinent au regard de l'évolution du contexte mondial du développement et s'il est nécessaire d'apporter des changements d'orientation significatifs.
2. Le présent document tient lieu d'examen à mi-parcours du cadre stratégique. Il examine le contexte dans lequel sont menées les activités de développement, en mettant particulièrement l'accent sur les évolutions majeures qui sont intervenues depuis 2016 (section II). L'examen vise à déterminer si les priorités du cadre stratégique demeurent pertinentes dans le contexte du développement (section III) et à évaluer les progrès accomplis au regard des trois grandes ambitions du cadre: agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée. La dernière section (section V) est tournée vers l'avenir et porte sur les axes de travail à privilégier pendant le reste de la période couverte par le cadre stratégique.
3. Le Cadre stratégique 2016-2025 couvre trois cycles de reconstitution complets – de FIDA10 à FIDA12 –, la dernière année de mise en œuvre (2025) coïncidant avec la première année de FIDA13. Les résultats du cycle de FIDA10 sont connus et ont été consignés. Le cycle de FIDA11 est en cours. Par conséquent, le présent examen à mi-parcours s'appuie sur l'analyse approfondie et le dialogue menés au cours de la récente Consultation sur FIDA12, qui a permis de fixer les priorités du Fonds pour la dernière partie de la période de mise en œuvre du cadre stratégique.
4. Le présent examen à mi-parcours prolonge et complète divers autres documents soumis au Conseil d'administration. Toutefois, cet examen ne rend pas compte de manière exhaustive des progrès accomplis au regard des indicateurs de résultat du FIDA et n'inclut pas d'appréciation quantitative directe de la performance. Ces évaluations sont menées dans le cadre des modalités d'établissement de rapports convenues au FIDA, notamment au titre du Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement et des examens à mi-parcours des reconstitutions de ressources du FIDA, sur lesquels repose le présent examen.

II. Un contexte plus tendu pour les activités de développement dans le monde

5. Le cadre stratégique, adopté en 2016, s'inscrit dans le prolongement des objectifs de développement durable, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba. Au moment de son adoption, il régnait dans le monde un vent d'optimisme quant à la possibilité d'infléchir les tendances de la pauvreté et de la faim, et la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 semblait à portée de main.
6. Concernant les objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 en particulier, le FIDA s'est fixé pour objectif au titre de son cadre stratégique d'investir dans les zones rurales pour aider les populations rurales pauvres à se libérer de la pauvreté et à assurer leur sécurité alimentaire grâce à des moyens d'existence rémunérateurs, durables et résilients. Pour ce faire, le Fonds a défini trois objectifs stratégiques: i) renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres; ii) accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché; iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience des activités économiques des populations rurales pauvres face aux changements climatiques.

7. Dès 2018, à la fin du premier cycle de reconstitution couvert par l'actuel cadre stratégique (FIDA10), le FIDA avait fait d'importants progrès au regard de son objectif global et des objectifs stratégiques du cadre. Cinquante millions de personnes ont déclaré disposer d'un accès renforcé au marché, 47 millions ont accru leur production, 62 millions bénéficient d'une plus grande mobilité économique et 26 millions jouissent d'une plus forte résilience. De même, le FIDA s'est fixé des objectifs ambitieux en matière d'impact pour FIDA11 et FIDA12, les deuxième et troisième cycles de reconstitution du cadre stratégique, et, pendant les consultations sur FIDA12, le Fonds a fait savoir que son ambition à long terme était de doubler, d'ici à 2030, les niveaux d'impact annuels enregistrés pendant FIDA10.
8. Pourtant, cinq ans plus tard, on observe un net recul des progrès accomplis sur la voie du développement durable. Les récentes améliorations des chiffres de la pauvreté et de la faim (objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2) se défont à une vitesse alarmante, une tendance qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19, et l'optimisme des débuts a fait place à l'inquiétude.
9. En 2020, l'extrême pauvreté est repartie à la hausse pour la première fois en 20 ans, en raison de la pandémie de COVID-19. La Banque mondiale estime que, d'ici à la fin 2021, la pandémie et ses conséquences économiques auront fait basculer 150 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté, rendant illusoire tout espoir de ramener les niveaux de pauvreté à 3% d'ici à 2030. En 2018, quatre personnes sur cinq vivant en dessous du seuil international de pauvreté résidaient en milieu rural, la majorité d'entre elles étant des femmes et des enfants. Au cours des dix prochaines années, 67% des pauvres dans le monde vivront dans des pays caractérisés par des situations de fragilité, de conflit et de violence, contre 40% aujourd'hui. Ces pays ne représentent pourtant que 10% de la population mondiale.

Figure 1

Taux de pauvreté dans le monde, 2015-2021

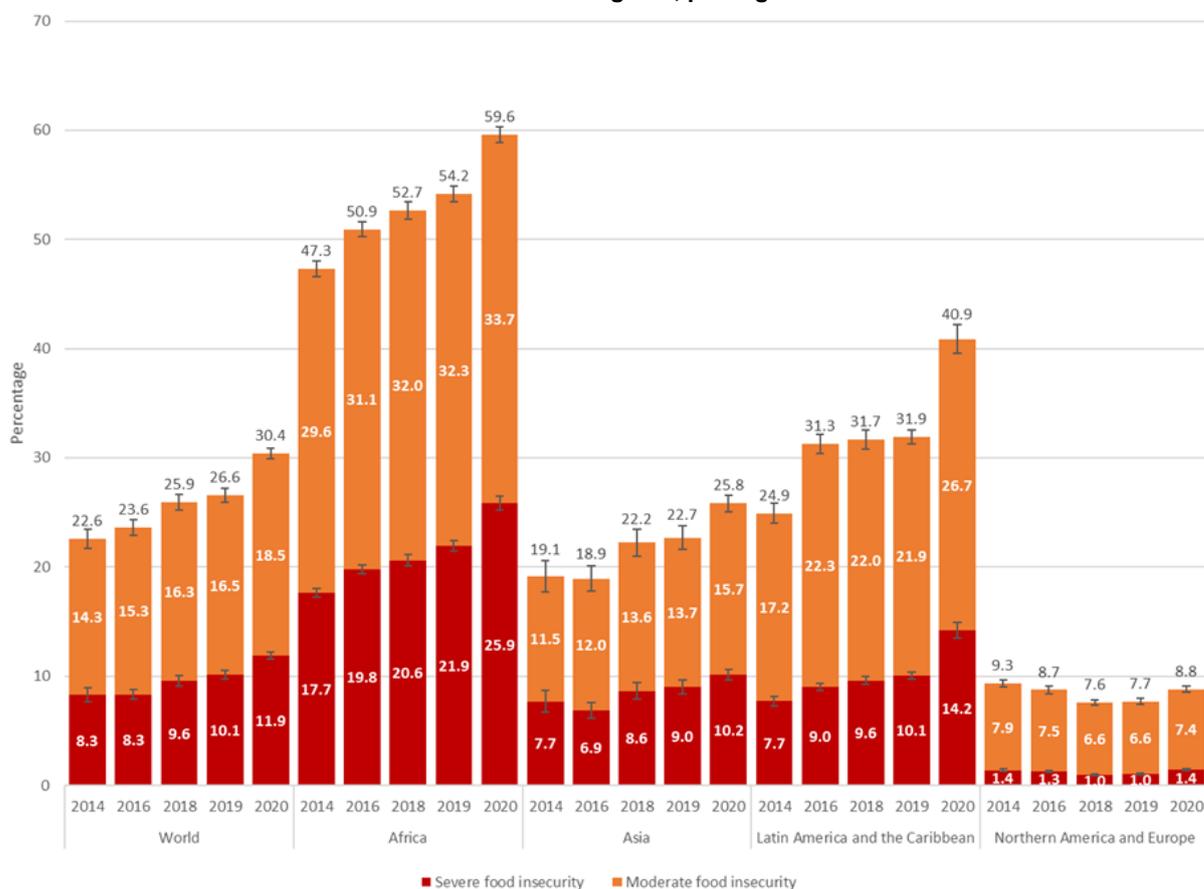
* Source: Banque mondiale, Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée: Revers de fortune, Washington D.C., 2020.

10. À l'échelle mondiale, on observe des tendances similaires pour ce qui concerne la faim, dont les chiffres ont également augmenté en 2020 sous l'effet de la

COVID-19. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021¹ nous alerte sur le fait qu'après être restée à peu près stable pendant cinq ans, la prévalence de la sous-alimentation est passée en l'espace d'une seule année de 8,4% à 10,4%, selon les estimations hautes. On estime qu'entre 720 millions et 811 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2020, soit jusqu'à 161 millions de plus qu'en 2019. En termes relatifs, la faim touche 21% de la population en Afrique, contre environ 9% en Asie et dans la région Amérique latine et Caraïbes. En termes absolus, plus de la moitié des personnes sous-alimentées dans le monde résident en Asie (418 millions de personnes).

11. En 2020, l'insécurité alimentaire modérée et grave a augmenté dans les mêmes proportions qu'au cours des cinq années antérieures cumulées². Pour prendre des chiffres plus parlants, près d'une personne sur trois dans le monde (2,4 milliards), soit 30% de la population mondiale, n'avait pas accès à une alimentation suffisante en 2020, ce qui représente une augmentation de 320 millions de personnes en à peine un an. Si l'on décompose encore ces chiffres, on constate que 12% de la population mondiale – près de 928 millions de personnes – souffrait d'insécurité alimentaire grave en 2020, soit 148 millions de personnes de plus qu'en 2019.

Figure 2

Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, par région

* Remarque: Les différences relevées dans les sommes s'expliquent par le fait que les chiffres ont été arrondis au dixième près.

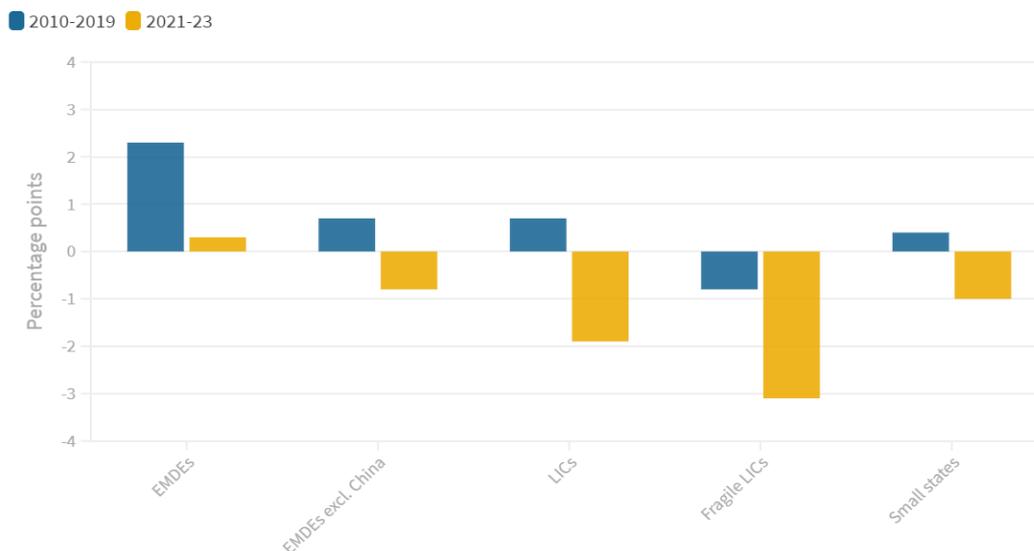
** Source: FAO.

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FIDA, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme alimentaire mondial et Organisation mondiale de la Santé, Résumé de l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 – Transformer les systèmes alimentaires pour que la sécurité alimentaire, une meilleure nutrition et une alimentation saine et abordable soient une réalité pour tous, Rome, FAO, 2021.

² *Ibid.*

12. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire qui pâtissent des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19 ont vu leur produit intérieur brut (PIB) reculer. Si l'économie mondiale s'apprête à connaître un important rebond post-récession, cette reprise devrait être inégale, les projections annonçant une croissance vigoureuse des grandes économies, tandis que les économies émergentes seront à la traîne. Dans les pays à faible revenu, où la pandémie continue de s'intensifier face à la lenteur de la vaccination, la croissance devrait retomber à son niveau le plus bas depuis deux décennies; en 2022, le PIB par habitant devrait être inférieur de 4,9% aux projections d'avant la pandémie. À plus long terme, dans nombre de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les perspectives économiques seront probablement assombries par les effets durables de la pandémie: érosion des compétences résultant des pertes d'emploi et de la perturbation de l'enseignement, chute des investissements, alourdissement du fardeau de la dette et aggravation des vulnérabilités financières. Les économies à faible revenu qui sont en situation de fragilité ou de conflit ont été les plus durement touchées par la pandémie, qui a réduit à néant au moins une décennie de progression du revenu par habitant³.

Figure 3
Croissance du revenu par habitant par rapport aux économies avancées



Source: World Bank

Note: EMEs = emerging market and developing economies; LICs = low-income countries; Fragile LICs = fragile and conflict-affected LICs. Relative per capita income growth is computed as a difference in per capita GDP growth between respective EMDE groups and advanced economies. For more information on "Small states," see: <https://www.worldbank.org/en/country/smallstates/overview>.

13. Le manque de marge de manœuvre budgétaire et l'accès limité à des financements ont considérablement restreint les possibilités de riposte à la COVID-19 dans les pays à faible revenu et dans la plupart des pays à revenu intermédiaire⁴. Face aux sinistres perspectives économiques, les pays à faible revenu ne devraient pas être en mesure d'accroître la part du PIB destinée à financer la riposte à la COVID-19 au cours de la période 2021-2025. Par conséquent, la capacité de ces pays à atteindre les objectifs de développement durable sera plus tributaire encore des

³ Banque mondiale, L'économie mondiale renoue avec une croissance vigoureuse mais inégale sur fond de pandémie, 2021, <https://www.banquemondiales.org/fr/news/feature/2021/06/08/the-global-economy-on-track-for-strong-but-uneven-growth-as-covid-19-still-weighs>.

⁴ Fonds monétaire international, 2021, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2021/03/30/pr2192-imf-execboard-discusses-macroeconomic-developments-and-prospects-in-lics-2021>.

flux financiers internationaux, tels que l'aide publique au développement, les investissements de sources publiques et privées et les envois de fonds.

14. Bien qu'il soit nécessaire d'intensifier les financements extérieurs pour éviter que les pays à faible revenu ne soient laissés de côté après la pandémie, les perspectives d'augmentation de l'aide publique au développement ne sont guère encourageantes. Même avant la pandémie, l'aide apportée par la quasi-totalité des pays bailleurs de l'aide publique au développement restait chroniquement inférieure, et de loin, à l'objectif fixé, à savoir attribuer 0,7% de leur revenu national brut à cette fin. En 2019, l'aide moyenne s'établissait à 0,38%. Il est probable que l'aide publique au développement baisse davantage, car les pays donateurs affrontent les conséquences économiques de la COVID-19, les déficits budgétaires augmentent et les gouvernements doivent réaffecter les financements publics au profit des mesures immédiates de reprise interne. De nombreux pays à faible revenu présentent déjà des niveaux d'endettement élevés et auront besoin de financements concessionnels pour venir à bout de la pandémie et reconstruire leurs économies. Selon le rapport Ceres2030, les financements requis jusqu'en 2030 pour réaliser l'objectif de développement durable n° 2 se chiffrent à 33 milliards d'USD⁵. Toutefois, à l'évidence, l'aide publique au développement et les financements nationaux destinés à l'objectif de développement durable n° 2 ne suffiront pas et devront être complétés par davantage de flux financiers du secteur privé.

III. Le cadre stratégique reste pertinent et revêt plus encore un caractère d'urgence

15. La pertinence des systèmes alimentaires, considérés comme le pilier de la prospérité des populations extrêmement pauvres et des groupes marginalisés en milieu rural, est d'autant plus forte aujourd'hui que les progrès accomplis au regard des objectifs de développement durable ont marqué le pas. Les moyens d'existence d'une multitude de ruraux sont liés aux systèmes alimentaires. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, près de 3,2 milliards de personnes vivent dans des zones rurales et la plupart d'entre elles dépendent encore à des degrés divers de l'agriculture et des systèmes alimentaires pour vivre. L'agriculture et les secteurs alimentaires se distinguent des autres secteurs par le volume d'emplois qu'ils créent et la place centrale qu'y occupent les petites et moyennes entreprises (PME). C'est pourquoi les systèmes alimentaires sont si importants pour lutter contre la pauvreté et distribuer équitablement les possibilités économiques.
16. L'agriculture reste aussi cruciale pour la sécurité alimentaire. Les 500 000 petites exploitations en activité dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire contribuent aux moyens d'existence de trois milliards de personnes et produisent une grande partie des aliments consommés dans ces pays⁶. Les moyens d'existence des populations rurales se diversifient rapidement. Si la plupart des ménages ruraux pratiquent encore l'agriculture, nombre d'entre eux ont, en complément, d'autres sources de revenus, dont le travail rémunéré, l'exploitation de PME, les envois de fonds et les dispositifs de protection sociale. Souvent, les ménages dirigés par une femme, les jeunes et les peuples autochtones n'ont pas de terre et dépendent en grande partie des revenus non agricoles. À l'approche de l'échéance de 2030, il est encore plus urgent d'investir dans les zones rurales pour permettre aux petites exploitations d'accroître leur production, au moyen de techniques plus intensives, fondées sur le savoir, circulaires et durables, qui résistent aux changements climatiques.

⁵ Ceres2030; Solutions durables pour éradiquer la faim, https://ceres2030.org/wp-content/uploads/2021/03/ceres2030_fr-summary-report.pdf.

⁶ FIDA, Rapport sur le développement rural, Rome, 2021.

Encadré 1

Rapport sur le développement rural 2021: La transformation des systèmes alimentaires au service de la prospérité rurale

- Les moyens d'existence ruraux équitables de demain seront fortement tributaires des possibilités diversifiées d'emploi et de création d'entreprise offertes par les maillons intermédiaires des systèmes alimentaires. Il faudra accorder une attention accrue à ces maillons intermédiaires pour développer des débouchés commerciaux, créer des emplois non agricoles décents et améliorer les marchés destinés aux agriculteurs.
- Le bien-être des femmes et des hommes en milieu rural est étroitement lié au fonctionnement global des systèmes alimentaires, de l'échelle locale jusqu'à l'échelle mondiale. Les programmes ciblant la pauvreté ne sont en soi pas suffisants. Il n'est pas possible de venir à bout de la pauvreté rurale, de la faim et des inégalités sans un changement systémique. La transformation des systèmes alimentaires doit être pilotée par un secteur public fort, compétent et engagé, capable de travailler de manière intersectorielle et de lever les barrières politiques et économiques. Les marchés des produits alimentaires doivent être accessibles à tous à des conditions justes, que les entreprises soient petites, grandes, locales, nationales ou mondiales.

17. Le programme mondial pour les systèmes alimentaires nous offre l'occasion de préciser les contours du débat sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer le bien-être des populations rurales et mieux exploiter l'ensemble du système alimentaire, de sorte à favoriser l'amélioration et la diversification accrue des moyens d'existence, le but étant d'accélérer les progrès au regard des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2, de renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux face aux chocs à venir et d'associer les moyens d'existence à l'environnement et à la nutrition. Dans le cadre de ce programme, le FIDA endosse un rôle de chef de file en sa qualité d'organisme référent pour la piste d'action n^o 4 (Promouvoir des moyens de subsistance équitables) du Sommet sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en septembre 2021.
18. Lorsque le cadre stratégique a été formulé, les changements climatiques constituaient déjà un facteur clé de pauvreté et de fragilité, et l'importance des mesures d'adaptation aux changements climatiques n'a fait que croître, alors que la communauté internationale se heurte de plus en plus aux effets dévastateurs de phénomènes météorologiques plus extrêmes, exacerbés par les changements climatiques. Une prise de conscience s'opère sur le fait que les modes actuels de production alimentaire contribuent grandement à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques. Il faudra changer radicalement les types d'aliments produits et transformer en profondeur les pratiques de production et les schémas d'utilisation des terres pour nourrir la planète. D'après de nouvelles études, les changements climatiques plongeront entre 68 millions et 132 millions de personnes dans la pauvreté d'ici à 2030⁷. Les pays qui seront les plus touchés par les changements climatiques se trouvent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, qui concentrent la plus grande part des populations pauvres dans le monde. Quelque 132 millions de personnes résident dans des zones où le risque d'inondation est élevé. Dans certains pays – pour la plupart des pays d'Afrique, comme le Cameroun, le Libéria et la République centrafricaine –, une large part des populations pauvres vit dans des zones qui sont à la fois en situation de conflit et exposées à un risque élevé d'inondation. Par conséquent, le renforcement de la résilience des habitants des zones rurales face aux changements climatiques est un principe clé de la lutte contre la pauvreté et la faim.
19. L'accès aux marchés (y compris l'accès physique) et aux financements et le renforcement du pouvoir d'action et des capacités des populations rurales (politiques et institutions) sont les principaux secteurs d'investissement des projets appuyés par le FIDA depuis l'adoption du cadre stratégique en 2016. Dans 70% de ces projets, on a adopté des approches axées sur les filières, qui couvrent les trois objectifs stratégiques du cadre stratégique du FIDA et combinent l'amélioration de la productivité avec des stratégies de diversification des moyens d'existence dans

⁷ Banque mondiale, Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée, 2020.

l'ensemble du système alimentaire et de création de perspectives entrepreneuriales pour les populations rurales des segments intermédiaires. Bien que les grands domaines thématiques du cadre stratégique restent pertinents et constituent des éléments centraux du portefeuille du FIDA, les types particuliers d'activités, de services, de produits et d'investissements relevant de chaque grand thème ont évolué en fonction des meilleures pratiques appliquées dans le monde. Par exemple, la politique actualisée du FIDA en matière de finance rurale permet au Fonds de se positionner dans des secteurs émergents des services financiers ruraux liés à l'adaptation aux changements climatiques, aux technologies de l'information et des communications au service du développement, ainsi qu'à la participation et aux investissements du secteur privé.

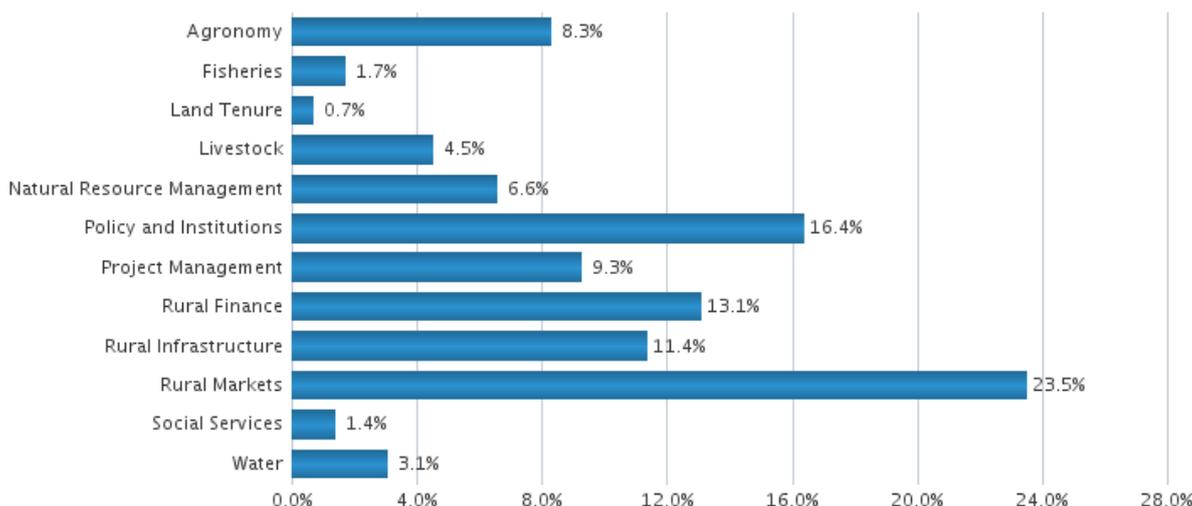
Encadré 2

Renforcement de la collaboration avec le secteur privé dans le cadre du Programme de participation du secteur privé au financement (PPSPF)

Le FIDA commence à élargir sa collaboration avec le secteur privé, au moyen de prêts non souverains accordés directement à des entités privées. À ce jour, il a approuvé deux prêts non souverains au Nigéria et en Ouganda; ces derniers soutiennent les PME et favorisent la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, et peuvent aider les jeunes entrepreneurs à diversifier leurs revenus en investissant dans des projets d'entreprise créateurs de valeur à tous les maillons du système alimentaire. Au Nigéria, un prêt de premier rang a été accordé à une PME pour faciliter la mobilisation de ressources et de savoir-faire du secteur privé en vue d'aider les petits exploitants ciblés dans le nord du pays à passer d'une agriculture de subsistance à un entrepreneuriat agricole durable. En Ouganda, le prêt permettra de financer un projet de mobilisation de ressources et de savoir-faire du secteur privé en faveur du développement des microentreprises et PME rurales touchées par la COVID-19, l'objectif étant de les aider à maintenir leur activité économique, à préserver les emplois et à développer des moyens d'existence plus résilients.

Figure 4

Domaines d'investissement thématiques des projets approuvés, 2016-2021

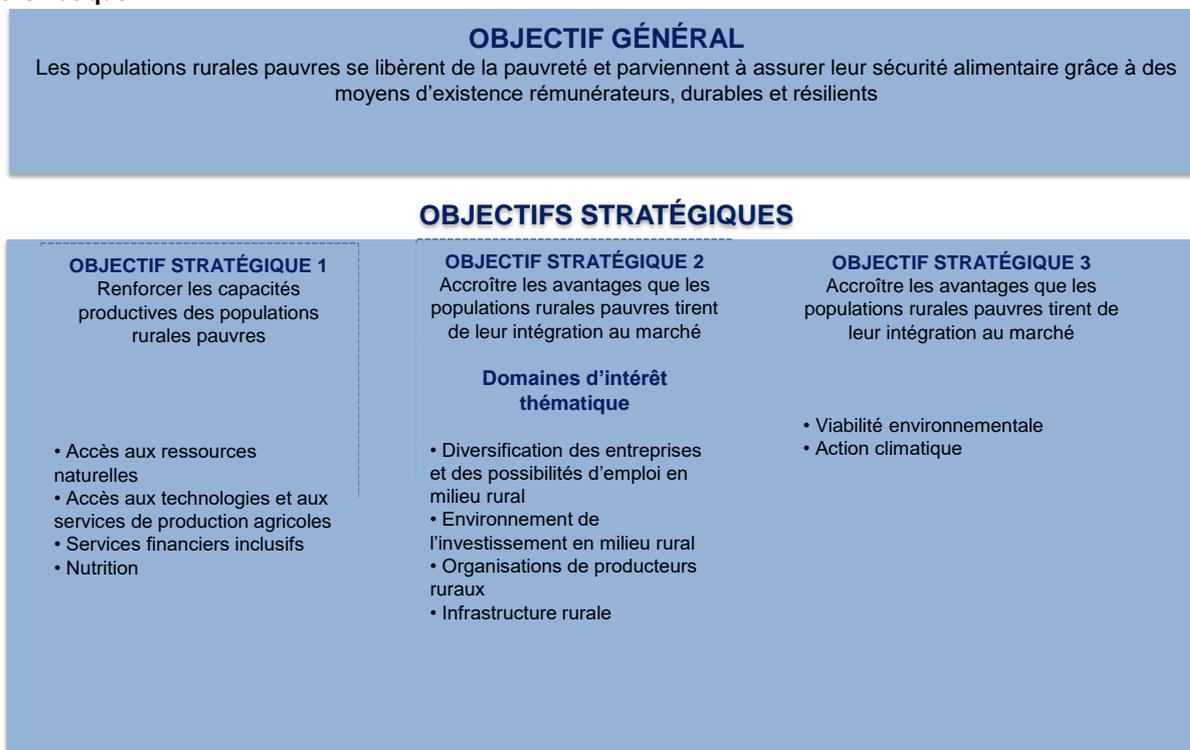


20. Un ciblage inclusif et précis reste la pierre angulaire du mandat du FIDA et est déterminant pour porter une attention privilégiée aux populations rurales pauvres et marginalisées dans l'ensemble des activités du Fonds; une nouvelle politique de ciblage, qui se fondera sur les directives actualisées en matière de ciblage, sera mise en place au titre de FIDA12.
21. Comme l'indique le cadre stratégique, « les programmes de développement rural et d'appui à l'agriculture paysanne continueront d'être la clé de voûte de l'action du FIDA: investir dans les populations rurales – petits exploitants pratiquant l'agriculture ou l'élevage, pêcheurs artisanaux ou petits et microentrepreneurs intervenant dans des filières agricoles ou dans des activités connexes. Le FIDA continuera d'axer ses efforts de manière à ce que les communautés rurales pauvres et les individus pauvres vivant en milieu rural, en particulier les femmes, les peuples

autochtones et les jeunes, deviennent partie intégrante d'un processus de transformation du monde rural qui soit inclusif et induise un développement globalement durable ». Le rapport de la Consultation sur FIDA12 conforte cet engagement, et les trois objectifs stratégiques du cadre, qui sont liés aux objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2, tiendront encore lieu d'indicateurs d'impact de niveau II dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA12 et seront déterminants pour concrétiser l'objectif général.

Figure 5

Cadre stratégique du FIDA 2016-2025: objectif général, objectifs stratégiques et domaines d'intérêt thématique



IV. Bilan des progrès accomplis au regard des principes directeurs du cadre stratégique

22. Le cadre stratégique s'appuie sur trois principes directeurs pour concrétiser son objectif général et ses objectifs stratégiques: agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée. Au cours des deux derniers cycles de reconstitution des ressources, FIDA10 et FIDA11, le Fonds a entamé une importante phase de transition à tous les niveaux: financier (encore plus), opérationnel (encore mieux) et institutionnel (de manière encore plus avisée). Ces principes directeurs offrent une orientation stratégique et un cap pour le renouvellement permanent et l'amélioration continue. À mi-parcours de la période de mise en œuvre du cadre stratégique, d'importantes mesures sont en place pour répondre à ces trois ambitions.

Tableau 1
Cadre stratégique 2016-2025

	<i>FIDA10</i> 2016-2018	<i>FIDA11</i> 2019-2021	<i>FIDA12</i> 2022-2024	
<p>ENCORE PLUS</p> 	<p>Contributions de base au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (compensation au titre du CSD)</p> <p>Contributions complémentaires non affectées</p> <p>Prêts souverains</p> <p>Programme de prêts et dons (3,3 milliards d'USD)</p>	<p>Contributions de base, compensation au titre du CSD</p> <p>Contributions complémentaires non affectées</p> <p>Prêts souverains et prêts concessionnels de partenaires</p> <p>Programme de prêts et dons (3,5 milliards d'USD)</p> <p>Stratégie et plan d'action en matière de cofinancement</p>	<p>Contributions de base (dont la compensation au titre du CSD)</p> <p>Cadre d'emprunt intégré</p> <p>Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et PPSPF</p> <p>Élargissement du portefeuille de ressources supplémentaires (en particulier les fonds pour l'action climatique)</p> <p>Mise à profit de cofinancements accrus pour produire un impact à plus grande échelle</p> <p>Cible fixée à 3,8 milliards d'USD</p>	<p>Cadre financier porteur de transformation</p>
<p>ENCORE MIEUX</p> 	<p>Accent porté sur l'exécution des projets du programme de prêts et dons du FIDA</p> <p>Projets de moindre envergure (31 millions d'USD en moyenne), avec moins de cofinancements</p>	<p>Orientation programme de pays – Cadre de transition</p> <p>Nouveaux instruments – prêts axés sur les résultats, prêts régionaux, assistance technique remboursable</p> <p>Projets de plus grande envergure (41 millions d'USD en moyenne)</p> <p>Programme spécial pour les pays comportant des situations de fragilité</p>	<p>Approche de programme de pays renforcée</p> <p>Transition du programme de prêts et dons vers le programme de travail</p> <p>Ensemble complet de mesures d'appui, dont de nouveaux instruments (ASAP+, PPSPF, financement mixte)</p> <p>Ajustement de la taille du projet en fonction du contexte</p> <p>Présence renforcée dans les pays comportant des situations de fragilité et de conflit</p>	<p>Programmes de pays porteurs de transformation</p>
<p>DE MANIÈRE ENCORE PLUS AVISÉE</p> 	<p>Basé au siège</p> <p>Renforcement des plateformes de services (Division des technologies de l'information et des communications, Division des ressources humaines)</p>	<p>Décentralisation des effectifs du FIDA; 32% des membres du personnel en poste sur le terrain</p> <p>Reconfiguration des processus opérationnels + planification stratégique des effectifs</p>	<p>Poursuite de la décentralisation: de 32% à 45%</p> <p>Amélioration de l'efficacité et stimulation de la capacité d'exécution grâce à une planification dynamique des effectifs</p> <p>Intégration des outils des technologies de l'information et automatisation</p> <p>Mise à jour des compétences techniques et des savoir-être des membres du personnel en fonction des besoins et des approches innovantes à venir</p>	<p>Changements institutionnels porteurs de transformation</p>

A. Encore plus

23. Pour en faire encore plus, le FIDA continue de mobiliser des ressources supplémentaires afin d'investir dans le développement rural et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 dans le cadre de ses reconstitutions des ressources, tout en les complétant à l'aide d'autres sources et en redoublant d'efforts pour obtenir plus de cofinancements.
24. **Au cours des cinq premières années couvertes par le cadre stratégique, le FIDA est parvenu à renforcer son architecture financière, qui offre une base solide pour le développement des programmes, lui-même favorisé par la diversification des sources de financement du FIDA.** Le Fonds a introduit une série de politiques nouvelles ou révisées afin d'améliorer sa solidité financière, parmi lesquelles on trouve notamment la Politique d'adéquation des fonds propres, la Politique de liquidités, la version actualisée du Cadre de gestion actif-passif et la Réforme du Cadre pour la soutenabilité de la dette, ainsi que les textes mis à jour des conditions de financement et les nouvelles procédures de détermination des ressources disponibles pour engagement. En parallèle de ces travaux, le FIDA a élaboré et introduit le Cadre d'emprunt intégré, qui a vocation à diversifier les sources et outils d'emprunt. La mise en œuvre du Cadre d'emprunt intégré sera appuyée par la procédure de notation de crédit du FIDA, achevée avec succès. Le FIDA a également mis en place une culture et un dispositif solides et cohérents de gestion du risque, comme en témoigne son excellente note de crédit, et a investi dans le renforcement de sa capacité financière et de sa gestion des risques en interne.
25. **Le programme de prêts et dons du FIDA prend de l'ampleur.** La base de ressources financières du FIDA reste sous-tendue par les ressources de base mobilisées grâce aux contributions aux reconstitutions, lesquelles déterminent le niveau d'ambition du programme de prêts et dons du Fonds pour chaque cycle de reconstitution. Le montant cumulé des programmes approuvés pour le cadre stratégique atteindra environ 7 milliards d'USD d'ici à la fin 2021 et continuera de croître pendant FIDA12. Dans le même temps, on a observé une évolution majeure des sources de financement, marquée par l'aplatissement global de la courbe des contributions aux reconstitutions et par l'augmentation des financements provenant d'autres sources.
26. **Le FIDA a commencé à utiliser prudemment ses ressources pour obtenir un effet de levier.** Il a suivi la voie d'autres institutions de financement du développement en commençant à exercer un effet de levier prudent sur les ressources fournies par ses États membres (c'est-à-dire ses fonds propres), en vue de maximiser les ressources destinées aux investissements utilisés pour lutter contre la faim et la pauvreté en milieu rural et de tirer le meilleur parti des maigres ressources disponibles au titre de l'aide publique au développement (conformément à la demande formulée en ce sens par le G20 à l'intention de toutes les institutions financières internationales). Plus précisément, le Conseil d'administration a approuvé en 2015 le Cadre d'emprunt souverain, lequel régissait les activités d'emprunt du FIDA auprès d'États souverains et d'institutions bénéficiant de l'appui de l'État, jusqu'à l'adoption du Cadre d'emprunt intégré en 2020. En 2017, le Conseil d'administration a approuvé le Cadre des prêts de partenaires consentis à des conditions favorables. Dans le cadre de ces deux dispositifs, le FIDA a exercé un effet de levier sur son bilan en empruntant en tout 1,2 milliard d'USD au 31 décembre 2020 afin d'améliorer sa capacité d'exécution, tout en ciblant davantage les populations les plus pauvres grâce à un transfert progressif de parts accrues des ressources de base en direction des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (90% pour FIDA11 et 100% pour FIDA12).
27. **Le FIDA a redoublé d'efforts pour capter des cofinancements nationaux et internationaux, affirmant ainsi son ambition de se poser en rassembleur de financements en faveur du développement.** Dans le cadre de FIDA10, le

ratio de cofinancement était de 0,87, un chiffre en deçà de la cible fixée à 1,20. Au titre de FIDA11, le Fonds a intensifié ses efforts afin de mobiliser davantage de cofinancements nationaux et internationaux. En mai 2021, pour le cycle de FIDA11, le ratio de cofinancement national s'élevait à 1,01, le ratio de cofinancement international était de 0,95 et le ratio de cofinancement global était de 1,97, des chiffres supérieurs aux cibles fixées. Pour FIDA12, le Fonds prévoit de maintenir ce niveau de cofinancement et de continuer à tout mettre en œuvre pour mobiliser des financements supplémentaires, en particulier au niveau national. L'évolution du paysage du développement a réduit les possibilités de croissance du FIDA au moyen de l'aide publique au développement classique et a mis en lumière l'importance des autres sources de financement.

28. **Le financement de l'action climatique devient un important pilier du programme de travail du FIDA.** Au fil des ans, le Fonds a mobilisé de considérables volumes de fonds supplémentaires. Il affiche une ambition plus forte dans le secteur climatique et les financements destinés à l'action climatique sont en hausse, en particulier ceux émanant du Fonds vert pour le climat. D'ici à la fin de la période couverte par FIDA12, le financement de l'action climatique se situera entre 200 millions et 300 millions d'USD par an. Il représentera donc une part importante des prêts accordés par le FIDA aux gouvernements et sera indispensable à la croissance à laquelle le Fonds aspire – une situation qui n'avait pas été anticipée au moment de l'approbation du cadre stratégique. Le FIDA doit s'assurer qu'il dispose des moyens techniques, financiers et opérationnels requis pour gérer de telles enveloppes de financement et il a introduit à cette fin des procédures de recouvrement des coûts plus rigoureuses ces dernières années. Il s'est aussi conformé aux méthodes appliquées dans le système des Nations Unies pour le recouvrement des coûts liés aux fonds extrabudgétaires.
29. **Le portefeuille de financements supplémentaires du FIDA croît rapidement, mais le Fonds s'emploie sans relâche à mobiliser des ressources en faveur des nouveaux programmes phares qu'il pilote.** Le taux annuel moyen de mobilisation de ressources supplémentaires a augmenté de plus de 50% depuis 2016. À la fin 2020, l'Union européenne était le principal bailleur de fonds supplémentaires, sa contribution représentant 38% de la valeur totale du portefeuille. Le FIDA entend renforcer encore la part des ressources supplémentaires (dont les contributions supplémentaires et les cofinancements gérés), qui constituent le troisième pilier de la mobilisation des ressources à l'échelle de l'institution (après les ressources de base et les ressources empruntées). Le PPSPF et le Programme pour la résilience du monde rural sont deux programmes phares, qui seront prioritaires pour la mobilisation de ressources au cours de FIDA12. Dans sa quête de financements, le FIDA reconnaît qu'il doit veiller à mettre en adéquation ses propres priorités de financement avec celles des donateurs.

B. Encore mieux

30. Pour faire encore mieux, le FIDA s'est employé à renforcer la qualité de l'exécution des programmes de pays et à mettre à profit ses connaissances techniques, ses partenariats et sa contribution à l'élaboration des politiques pour intensifier son impact au profit des collectivités rurales visées par ses investissements. Plusieurs mesures ont été prises au cours de la première moitié de la période de mise en œuvre du cadre stratégique; elles ont permis d'enregistrer des avancées rapides sur le plan de la qualité et de jeter les bases des futures améliorations, comme indiqué dans le Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA et dans le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement.
31. **L'exécution des programmes de pays du FIDA, placée au cœur de son modèle opérationnel, a été renforcée.** Si une attention soutenue a été portée aux instruments financiers, il convient de mettre davantage l'accent sur la performance des instruments et des activités hors prêts. Au cours des deux

derniers cycles de reconstitution des ressources, le Fonds s'est orienté de plus en plus vers une approche programmatique, abandonnant progressivement les projets indépendants pour proposer aux pays un programme sur mesure d'appui financier fondé sur les connaissances. Dans le cadre de FIDA11, le Fonds a mis au point le Cadre de transition, qui offre une palette d'instruments permettant de répondre aux demandes et besoins diversifiés des pays, avec notamment l'introduction de nouveaux instruments, tels que les prêts axés sur les résultats et les opérations régionales. Cette approche sera maintenue pour FIDA12.

32. Selon un récent rapport du Center for Global Development⁸, le FIDA fait entendre la voix des populations rurales pauvres, un rôle spécifique qui le distingue des autres organisations. Toutefois, les contraintes de ressources sont un frein, et le FIDA doit veiller à développer sa présence et son empreinte aux étapes charnières des concertations sur les politiques. Le rythme croissant de la décentralisation du FIDA et l'extension de sa présence mondiale devraient lui permettre de renforcer sa participation à l'élaboration des politiques au niveau des pays. Le Fonds travaille également à l'élaboration d'une version actualisée du cadre relatif à l'efficacité en matière de développement, qui met l'accent sur le renforcement de la circulation des connaissances et sur leur utilisation dans les opérations pour accroître l'efficacité du développement.
33. **S'agissant de l'exécution du programme de prêts et dons, la qualité de la conception s'est améliorée.** Dans le cadre de FIDA10 et de FIDA11, l'institution a mis l'accent sur le renforcement de la qualité de conception des projets, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA ayant indiqué dans des évaluations antérieures qu'il s'agissait d'un problème récurrent. La qualité initiale des projets du FIDA s'améliore. Les notes relatives à la qualité initiale (tirées du processus indépendant d'assurance qualité du FIDA) étaient les plus élevées en moyenne en 2019 pour un grand nombre de projets exécutés. Les projets conçus au cours de FIDA10 et de FIDA11 s'achèveront pendant les cycles de reconstitution à venir, et les améliorations apportées à la qualité de la conception devraient se traduire par un impact renforcé au cours des prochaines années.
34. **S'appuyant sur les enseignements tirés des améliorations de la qualité de la conception, la direction du FIDA s'attache désormais à renforcer l'appui à l'exécution et la supervision des projets et, pour ce faire, met davantage l'accent sur la gestion évolutive et dynamique du portefeuille.** La décentralisation et le renforcement de la présence sur le terrain du personnel opérationnel et technique du FIDA devraient avoir une incidence positive sur le niveau d'appui fourni aux projets et sur leur supervision, ce qui contribuera à améliorer la qualité de l'exécution. Le nouveau modèle d'équipe d'exécution de projet introduit en 2018, qui confie le copilotage des projets au personnel technique du Département de la stratégie et des savoirs et aux directeurs de pays du Département de la gestion des programmes, continue de se renforcer grâce à l'application des changements requis dans les processus, les systèmes et la culture, ce qui devrait également renforcer la qualité d'exécution des programmes.
35. **Le modèle d'exécution du FIDA s'articule autour de composantes solides: i) investissement dans la mise à l'essai d'approches innovantes susceptibles d'être transposées à plus grande échelle et dans l'appui au renforcement des capacités dans les pays; ii) participation à l'élaboration des politiques; iii) établissement de partenariats pour répondre à de nouveaux enjeux avec souplesse.** Ces éléments du cadre stratégique occupent une place centrale dans le Programme d'initiatives catalytiques, récemment approuvé par le FIDA. En plus de ce programme de dons, qui sert de banc d'essai des innovations, le FIDA a également lancé un « défi de l'innovation » pour faire

⁸ Scott Morris et Jessie Lu, *Lending Terms and Demand for IFAD Projects*, Washington, D.C.: Center for Global Development, 2019, <https://www.cgdev.org/sites/default/files/Morris-IFAD-Demand-Analysis.pdf>.

émerger des idées innovantes, les faire mûrir, les tester et, à terme, les transposer à plus grande échelle.

36. Le FIDA investit dans d'autres domaines: l'évaluation, les garanties environnementales et sociales, la passation de marchés, la gestion financière, la lutte contre la corruption et la gestion des risques. Certaines de ces fonctions étaient encore naissantes au moment de l'approbation du cadre stratégique. Les avancées ont été considérables, mais il s'agit de chantiers en cours. Des systèmes, des outils et des capacités sont mis au point et des procédures sont reconfigurées à mesure que le FIDA modernise et automatise ses pratiques de gestion fiduciaire afin de renforcer ses cadres d'assurance des risques et de les adapter aux objectifs visés et qu'il consolide la discipline fiduciaire des projets.

C. De manière encore plus avisée

37. Le cadre stratégique souligne que, pour que le FIDA puisse agir plus et mieux, il devra agir de manière encore plus avisée et maximiser son efficacité, l'optimisation des ressources et son efficacité. Le FIDA s'est engagé à produire des résultats en matière de développement de manière efficace. Pour agir « de manière plus avisée », il a lancé une série de réformes institutionnelles. D'importants investissements sont consentis au profit de la rationalisation et de la simplification des processus opérationnels clés à l'aide de technologies facilitatrices. Des mesures préliminaires ont été prises pour accroître les gammes de compétences et les capacités des effectifs du FIDA. Une deuxième phase de décentralisation est prévue pour optimiser l'efficacité et la complémentarité des fonctions et la circulation des connaissances entre les bureaux de pays du FIDA et le siège. Les mesures adoptées pour favoriser l'avènement d'une culture de l'excellence et du résultat au sein de l'institution ont principalement porté sur les systèmes relatifs à la performance.
38. Tandis que le portefeuille en cours s'est accru, le ratio d'efficacité du FIDA s'est amélioré, sans augmentation du budget administratif. S'il convient de saluer l'amélioration du ratio d'efficacité, il est aussi important de reconnaître que, pour agir encore plus et encore mieux, il faut investir dans les personnes, les processus et les technologies. Pour en faire plus et se diversifier, le FIDA doit faire évoluer ses effectifs et sa structure institutionnelle en fonction des objectifs visés. C'est pourquoi le Fonds a lancé le Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, qui favorisera l'expansion et l'évolution des capacités et des compétences de ses effectifs, tout en permettant la mise en place des processus, des systèmes et des technologies nécessaires à mesure que le FIDA s'engage dans de nouveaux domaines et étend son programme de travail.
39. **Investir dans les capacités et les compétences dont l'organisation a besoin.** Le FIDA a entamé un exercice de planification stratégique des effectifs afin d'évaluer les déficits de compétences et de capacités au sein de l'organisation, eu égard à l'évolution de son modèle opérationnel. Un certain nombre de domaines ont été renforcés au sein de l'institution, notamment sur le plan de la gestion financière et de la gestion des risques. L'exercice sous-tendra la transition de l'institution vers une planification dynamique des effectifs, ce qui lui donnera les moyens de s'acquitter de ses engagements et de son mandat.
40. **Au cours des cinq dernières années, le Fonds a beaucoup investi dans le renforcement de ses systèmes de résultats et de sa gestion de portefeuille pour être davantage guidé par les données.** À cet effet, il a investi dans les systèmes informatiques requis et dispose à présent des outils nécessaires pour obtenir des données au niveau des projets et des pays et alimenter les tableaux de bord utilisés pour guider la prise de décisions efficaces fondées sur des données factuelles et la gestion adaptative, à savoir deux priorités de FIDA12.
41. **Le FIDA renforce sa présence sur le terrain et sa structure institutionnelle est de plus en plus décentralisée.** En 2016, quand le cadre stratégique a été

adopté, 18% des membres du personnel étaient en poste sur le terrain. En 2021, ce chiffre atteint 36% et l'objectif est de monter à 45% d'ici à 2024. Cela permettra au FIDA de se rapprocher des bénéficiaires et des gouvernements qui font appel à lui, en plus d'améliorer le calendrier d'exécution et la qualité des services.

42. **Pour que les effectifs soient opérationnels, il faut instaurer une solide gestion de la collaboration et de la performance du personnel, ainsi que de robustes garanties organisationnelles.** En réponse aux observations formulées par le personnel dans le cadre des sondages réguliers sur la culture organisationnelle, le FIDA a constitué un groupe de travail sur la culture organisationnelle et adopté en priorité plusieurs mesures pour promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que pour accompagner le personnel, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Le FIDA a aussi adopté un nouveau système de gestion de la performance afin de mieux récompenser les bonnes performances et de mieux gérer les cas d'insuffisance professionnelle.

V. Doubler l'impact d'ici à 2030: concrétiser les ambitions de FIDA12 et au-delà

43. Le présent examen à mi-parcours confirme que le cadre stratégique reste pertinent et que le modèle opérationnel de FIDA12 est pleinement conforme à ses principes directeurs. L'examen montre clairement que l'appui du FIDA est de plus en plus nécessaire, compte tenu de l'inversion de la courbe des progrès réalisés au regard des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2.
44. Dans le contexte actuel, il est encore plus urgent d'investir afin de diversifier les moyens d'existence des populations rurales pauvres et de les rendre résilients non seulement face aux changements climatiques, mais aussi face aux autres chocs. L'objectif du FIDA consistant à accroître les revenus et à améliorer les moyens d'existence des populations pauvres des zones rurales – qui est sous-tendu par ses objectifs stratégiques, à savoir renforcer les capacités productives, l'intégration aux marchés et les débouchés, ainsi que la viabilité environnementale et la résilience – demeure l'axe central du travail du Fonds. La démarche de ciblage du FIDA, qui met l'accent sur les habitants pauvres des zones rurales et les populations les plus marginalisées, dont les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, reste son plus grand atout.
45. FIDA12 est le dernier cycle de reconstitution intégralement couvert par le cadre stratégique en vigueur et les engagements que le Fonds a pris au titre de cette reconstitution des ressources s'inscrivent dans la parfaite continuité des ambitions énoncées dans le cadre. En s'acquittant des multiples engagements pris au titre de FIDA12, qui coïncident avec ceux prévus pour le reste de la période de mise en œuvre du cadre stratégique, le Fonds continuera d'œuvrer à la réalisation des principes directeurs énoncés plus haut pour veiller à agir encore plus, encore mieux et de manière encore plus avisée.
46. **Pour que le FIDA puisse agir encore plus, le modèle opérationnel de FIDA12 est adossé à un cadre financier porteur de transformation.** Une série d'améliorations ont été apportées à l'architecture financière du Fonds pour garantir sa viabilité financière à court et à long terme et lui permettre de se développer et d'étendre son programme de travail et son impact sur le terrain, tout en maximisant l'appui apporté aux pays les plus pauvres en situation de surendettement. Pendant le reste de la période couverte par le cadre stratégique, qui correspond au cycle de FIDA12, le Fonds prévoit de mettre à profit sa note de crédit AA+ pour attirer davantage de financements auprès de sources plus différenciées, sur fond de restrictions de l'aide publique au développement. À compter de la période de FIDA12, le Fonds disposera pour la première fois de deux

mécanismes permettant aux pays d'accéder à ses ressources financières, différenciés par source de financement: ressources de base et ressources empruntées.

47. **Pour que le FIDA puisse agir encore mieux, le pilier central du modèle opérationnel de FIDA12, à savoir les programmes de pays porteurs de transformation, est conforme aux mesures énoncées dans le cadre stratégique.** Il est crucial d'exécuter des opérations de qualité et de mettre à profit les activités hors prêts et les connaissances pour que le Fonds puisse amplifier son impact. Dans ce contexte, le FIDA a souscrit un certain nombre d'engagements au titre de FIDA12, notamment pour ce qui concerne la mise à jour du cadre relatif à l'efficacité en matière de développement. Il a aussi adopté plusieurs plans d'action, portant entre autres sur l'efficacité; la durabilité; le suivi, l'évaluation, la responsabilisation et l'apprentissage; la mise à jour de la stratégie de reproduction à plus grande échelle; le renforcement de la qualité technique de la conception et de l'exécution. En outre, compte tenu de l'objectif de décentralisation du FIDA, qui consiste à affecter 45% des effectifs sur le terrain, près de la moitié des membres du personnel du Fonds seront en poste dans les pays dans lesquels celui-ci mène ses interventions, et cette mesure devrait permettre au Fonds d'améliorer sa réactivité et sa capacité d'anticipation et renforcer sa présence et sa capacité à contribuer à l'élaboration des politiques au niveau des pays et à nouer des partenariats pour reproduire les résultats à plus grande échelle. Dans le même temps, le FIDA doit également veiller à renforcer les capacités techniques et opérationnelles et à maintenir sa capacité d'exécution à mesure qu'il élargit et diversifie son programme de travail.
48. **Pour que le FIDA puisse agir de manière encore plus avisée, le pilier « Changement organisationnel porteur de transformation » du modèle opérationnel de FIDA12 précise les mesures qui seront prises au cours du cycle pour faire en sorte que le Fonds puisse produire un plus grand impact, tout en optimisant l'utilisation des ressources.** Pour y parvenir, le Fonds devra impérativement poursuivre la mise en œuvre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies, dont les éléments clés sont énoncés dans sa version actualisée⁹. À l'avenir, le plan mettra l'accent sur: i) la reconfiguration des processus au cœur des activités du FIDA, en particulier ceux applicables à la passation des marchés relatifs aux projets et au décaissement des prêts; ii) l'harmonisation des processus de traitement des documents des organes directeurs (y compris la révision et la traduction) avec les meilleures pratiques en vigueur au sein du système des Nations Unies; iii) la simplification des principaux processus régissant les services institutionnels pour accroître l'efficacité et réduire la charge de travail; iv) les moyens permettant à l'organisation de se renouveler en permanence, en lui donnant la marge de manœuvre nécessaire pour obtenir les compétences dont elle a besoin tout en utilisant de manière optimale les ressources; v) mettre davantage l'accent sur la transparence, l'agilité et les résultats dans les processus de gestion des coûts et de budgétisation du FIDA.
49. Depuis l'adoption du cadre stratégique en 2016, les progrès enregistrés au regard des objectifs de développement durable n^{os} 1 et 2 ont marqué le pas, une situation qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19. Un appui renforcé sera nécessaire pour consolider les moyens d'existence en milieu rural et des investissements devront être réalisés pour faire en sorte que toutes les personnes qui risquent d'être laissées de côté soient en mesure de résister aux revers de fortune provoqués par la COVID-19. Le cadre stratégique reste un document d'orientation utile, qui permet au FIDA de jouer son rôle unique en son genre. En ce qui concerne les prochaines étapes, 2025 sera la première année du treizième cycle de reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13), lequel constituera le

⁹ Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies: informations actualisées sur les progrès accomplis (EB 2021/133/R.23).

dernier cycle complet avant l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable. En cas de réorientation du cadre stratégique, il faudra donc tenir compte de FIDA13, de l'orientation future du Fonds et du contexte mondial du développement au-delà du Programme de développement durable à l'horizon 2030.